



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



Réf. E1551

5 jours

PRAXIS

Parcours métiers certifiants

RÉFÉRENT(E) EN HYGIÈNE EN ESSMS

ÉDITION 2024

Satisfaction

4,7/5

Certifiant

CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAXIS POUR :

- **Organiser, coordonner et mettre en œuvre** les actions relatives à l'hygiène
- **Assurer** la prévention et la maîtrise du risque infectieux, s'assurer de sa mise en œuvre
- **Être un acteur** incontournable de la démarche qualité dans son établissement
- **Être certifié** en formalisant et en présentant un projet devant un jury d'experts

Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant "action" désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

**Le CNEH est habilité à délivrer
le certificat professionnel FFP**

Ce certificat, délivré à l'issue d'un parcours de formation avec une évaluation des compétences, atteste de la maîtrise d'une fonction, d'une activité ou d'un métier



RÉFÉRENT(E) EN HYGIÈNE EN ESSMS



pour appréhender l'ensemble des exigences de sa mission

MODULE 1 (3 jours)

Les moyens de prévention

- ▶ Actualiser et approfondir les connaissances et les compétences en prévention et maîtrise du risque infectieux
- ▶ Approfondir les compétences en prévention des infections acquises
- ▶ Identifier les situations à risque infectieux

ATELIER 1

Notions générales, organisation de la lutte contre les infections associées aux soins

- Le droit du résident
- Le risque infectieux
 - les micro-organismes
 - les modes de transmission
 - les modes de contamination directe - indirecte
 - les bactéries multi-résistantes (BMR) et les bactéries hautement résistantes émergentes (BHRé), épidémiologie, la surveillance des infections, les mécanismes de transmission, organisation de la lutte au plan national
 - les surveillances : définition et méthodologie
 - le dispositif de signalement des infections (interne et externe)
- Les vecteurs de transmissions
 - aériens : gouttelettes et respiratoires
 - contact : manuportage
- L'organisation et le cadre réglementaire de la maîtrise du risque infectieux
 - les structures nationales, régionales, locales (CPias, CRATB, ...)
 - l'Équipe Opérationnelle en Hygiène, les Equipes Mobiles d'Hygiène
 - le rôle des différents acteurs hospitaliers dans l'application des recommandations
- La politique gouvernementale dans la lutte contre les IN
- La stratégie nationale de prévention des infections et de l'antibio-résistance
- L'usager au centre du dispositif de la Lutte contre les infections nosocomiales (LIN)



Méthodes pédagogiques

- Une approche concrète des points clefs des textes réglementaires

ATELIER 2

Les moyens de prévention

- L'hygiène de base
 - l'hygiène des mains
 - l'hygiène du personnel (hygiène corporelle, tenue professionnelle, etc.)
- Les précautions standard à respecter pour tous résidents
 - le port de sur blouse, tablier, lunettes, masque
 - les conduites à tenir en cas d'accident d'exposition au sang
- Les précautions standard appliquées aux actes de nursing et de soins infirmiers (aide à la toilette, sondage vésical, etc.)
- Les précautions complémentaires : les grands axes de la prévention



Méthodes pédagogiques

- Les points clefs pour bien respecter les règles d'hygiène
- Questionnaires de connaissances afin d'approfondir les acquis

ATELIER 3

La gestion de situations à risques d'infections

- La prévention de la grippe, des toxi infection alimentaires, des diarrhées aiguës
- Les modalités de détection d'une épidémie et mise en place d'une cellule de crise
- La déclaration de l'événement et les modalités de communication avec les familles
- Retour d'expérience du COVID-19
- Les éléments mis à disposition des professionnels pour déclarer, analyser le risque infectieux : plan bleu,
- DARI, DAMRI, fiche de signalement, d'alerte



Méthodes pédagogiques

- Des cas pratiques
- Une mise en situation

ATELIER 4

La gestion des risques liés à l'environnement

- Le transport de prélèvements
- Les désinfectants et les antiseptiques
- La gestion des matériels souillés
- L'entretien des locaux, la gestion des surfaces souillées
- Notion de sécurité : étiquetage des produits et comportements à adopter
- La prestation repas : hygiène et prévention des TIAC
- Le linge et les déchets: tri, conditionnement, circuits et élimination
- L'eau : la légionnelle et les précautions à prendre
- La gestion de l'air. Le risque aspergillaire - Les travaux



Méthodes pédagogiques

- Les points clefs
- Questionnaires de connaissances afin d'approfondir les acquis

TRAVAIL INTER SESSION

Les participants sont invités à renseigner un questionnaire d'auto-évaluation « Maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social » pour leur établissement



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 2 (1.5 jours)

Pérenniser la dynamique en hygiène dans son établissement

- Donner des éléments pour élaborer des protocoles de soins et les mettre en place
- Analyser les pratiques et relever les dysfonctionnements
- Participer aux enquêtes et surveillance des infections associées aux soins
- Sensibiliser le référent à sa mission
- Être en capacité de diffuser les éléments essentiels aux personnels des ESSMS

ATELIER 5

Les dispositifs à mettre en place pour l'organisation des moyens de prévention du risque infectieux

- Les différentes étapes de la démarche qualité
- Le lien avec la démarche d'évaluation interne
- La démarche d'analyse du risque infectieux
- La méthodologie d'élaboration du plan d'action prioritaire
- L'élaboration des procédures et des protocoles de soins
- Les modalités de transmission aux équipes, et suivi de leur mise en place
- L'identification des documents obligatoires en hygiène en secteur social et médico-social
- Échanges autour des documents qualité de son institution (forces, faiblesses)
- Élaboration d'un plan d'action issu de l'autoévaluation réalisée en inter session

ATELIER 6

Les modalités et les outils pour l'évaluation et la maîtrise du risque infectieux

- Les modalités de suivi et d'évaluation des règles d'hygiène
- Les surveillances : définitions, méthodologie
- Les enquêtes
- Les différentes formes d'évaluations : audits, EPP, indicateurs
- L'évaluation des pratiques professionnelles en hygiène : les outils et les méthodes



Méthodes pédagogiques

- La méthodologie de construction d'une grille d'évaluation
- L'élaboration d'un protocole d'audit
- La remise de tableaux de bord de suivi des résultats en hygiène
- La remise d'outils d'évaluation

ATELIER 7

Le rôle et les missions des référents en hygiène

- Rôle de chacun dans la stratégie de prévention de l'établissement
- Profil, rôle et missions du référent hygiène en ESSMS
- Les attentes de l'établissement vis-à-vis des correspondants en hygiène
- Comment exercer sa mission
- La place fondamentale du management



Méthodes pédagogiques

- La remise de fiche de mission
- Le point sur les forces / faiblesses / facilités / difficultés du référent en hygiène dans son établissement
- Dégagement d'axes d'amélioration

ATELIER 8

Les modalités de communication

- Les modalités de communication
- Le rôle du référent en hygiène dans la transmission des informations et des bonnes pratiques
- Comment proposer l'organisation d'événement de prévention fédérateurs ?
- Diffuser les éléments essentiels aux personnes
- Être en capacité de diffuser les éléments essentiels aux équipes de l'institution
- Recenser et transmettre les dysfonctionnements et événements indésirables selon l'organisation en place dans l'établissement
- Développer une communication constructive



Méthodes pédagogiques

- Cas pratiques
- Mises en situation
- Retours d'expériences

CERTIFICATION DU PARCOURS (0.5 jour)

- Chaque participant sera accompagné par un tuteur tout au long du cycle Praxis
- Pour chacun des participants, un entretien aura lieu devant un jury
- Le participant procèdera à la remise d'un dossier documentaire permettant de valoriser son expérience, sa mise en œuvre des apports présentés lors de la formation. Ce document sera transmis au jury CNEH qui procèdera à l'analyse du projet présenté. Une soutenance sera menée par le participant

Réf. E1551



Soit une durée de 35h
(3 jours + 2 jours à distance)

Session

Paris 2 au 4 oct.2024
Classe virtuelle 6 et 7 nov. 2024

Tarif adhérent* 1 750 €
Tarif non adhérent* 1 900 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

PRÉREQUIS

Être en poste ou en situation de l'être dans le domaine de l'hygiène en institution.

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Cette formation s'adresse à toutes les personnes en ESSMS (EHPAD, MAS, CSA-PA, IME, ESAT, Foyer d'hébergement, etc.)

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

INTERVENANTS

Anja Andriamanantena,
ingénieur qualité gestion des risques,
consultant au CNEH, coordinateur du
Praxis

Mary-Carmen Aubry-Roces
cadre supérieur de santé, experte en
hygiène en établissement de santé



Anja Andriamanantena
Ingénieur qualité gestion des risques, consultant au
CNEH, coordinateur du Praxis
anja.andriamanantena@cneh.fr
06 33 53 87 11

DEMANDE D'INSCRIPTION

Bulletin à renvoyer et à adresser au CNEH (1 bulletin par participant) au choix :

- par courrier au : CNEH, Service formation, 3 rue Danton 92 240 Malakoff
- par E-mail : karima.boumahdaf@cneh.fr ou sur www.cneh.fr, rubrique inscription

Pour tout renseignement, contactez **Karima Boumahdaf** au **01 41 17 15 68** ou par mail : karima.boumahdaf@cneh.fr



RÉFÉRENT(E) EN HYGIÈNE EN ESSMS (Réf.E1551)

Session : du 2 oct. au 7 nov. 2024

Responsable de formation*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel.

Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser.

Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	1 750 €
Tarif non-adhérents	1 900 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

DURÉE ET HORAIRES

5 jours de formation présentiel soit 35 h
9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

CONTACT

Inscription et renseignements



Virginie Lazzarotti,

Cadre de santé, ingénieur qualité gestion des risques,
consultante au CNEH, coordinatrice du Praxis
virginie.lazzarotti@cneh.fr
06 81 55 89 05

Karima Boumahdaf

**Adjointe du service formation
en charge de l'offre Praxis**
karima.boumahdaf@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 68

*Tous les champs sont obligatoires